

Objet : stage de soutien scolaire pendant les vacances de printemps

Madame la Rectrice de l'Académie de Grenoble,

Alors que les vacances de printemps de la zone A démarreront ce samedi 18 avril 2020, Monsieur le ministre de l'Éducation Nationale a annoncé la mise en place, pendant cette période, d'un programme de soutien scolaire divisant ainsi les élèves en deux catégories, celles et ceux qui auraient besoin de se reposer et celles et ceux qui auraient besoin de remédiation.

Ce sont les vacances et chacun·e a droit et a besoin de repos : enfants et enseignant·es, mais aussi parents qui assurent un rôle qui n'est pas le leur en ce moment. Ce ne seront pas des vacances ordinaires. Pour personne ! La pression scolaire liée à l'école à la maison et à la continuité pédagogique voulue par M. le ministre doit donc cesser.

Continuer à marteler qu'il faut faire de la remise à niveau à distance pour certains élèves, c'est entretenir l'idée que l'objectif reste d'avancer vers l'acquisition de savoirs sans qu'il n'y ait de freins importants voire insurmontables pour certains.

Des élèves ont des difficultés qui ne peuvent être dépassées que par un accompagnement spécifique et en présentiel sur du long terme, d'autres n'ont pas les conditions matérielles et enfin des familles sont plongées dans le plus grand désarroi pour soutenir leurs enfants. Certaines ne le peuvent pas par manque de connaissances, de matériel, d'espace ou de disponibilité.

Ce faisant, Monsieur le ministre demande aux parents d'endosser un rôle qui n'est pas le leur. Face à l'ampleur de la tâche, se développent culpabilité parentale, stress, situations conflictuelles provoquant au mieux renoncement au pire des violences verbales ou physiques.

L'heure est à prendre soin de sa santé sans ajouter de la culpabilité, c'est pourquoi les exigences ministérielles doivent être réorientées au niveau académique.

Les inégalités scolaires, directement liées aux inégalités sociales, existent et le confinement, hélas, n'efface pas cette réalité mais l'exacerbe cruellement. Il conviendrait de ne pas creuser davantage ces inégalités et donc à fortiori de renoncer au soutien scolaire à distance voulu par Monsieur Blanquer.

Les stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires, même en période scolaire ordinaire, n'ont jamais permis la réduction des inégalités. Il est donc parfaitement illusoire de penser qu'une aide aux élèves les plus fragiles durant les vacances scolaires de seulement 6h serait une réponse pertinente face à la difficulté scolaire et le creusement

des écarts qui s'est accentué ces dernières semaines. On assiste une nouvelle fois à un énième plan com' de M. Blanquer !

Pour Monsieur Blanquer, *"dans la période que nous traversons, la première de nos priorités [serait] de tout faire pour qu'aucun élève ne soit laissé sur le bord du chemin"*. Eh bien non ! Selon nous, la première des priorités doit être la non-propagation du virus, n'en déplaise à Monsieur Blanquer.

Et fallait-il attendre une crise sanitaire pour que notre Ministre se soucie enfin de "réduire les fractures scolaires et les inégalités de destin" ?

En 2008, alors qu'il était à la tête de la DGESCO, il a accompagné la suppression massive de postes, notamment de RASED.

Depuis deux ans, pour assurer le dispositif des classes dédoublées, il a tout bonnement supprimé le dispositif « Plus de Maîtres Que De Classes ».

Quant à l'inclusion des élèves en situation de handicap, elle se fait trop souvent à moyens constants, voire en diminution, et avec peu ou pas de formation que ce soit pour les personnels enseignants ou les accompagnants.

Et c'est dans ce contexte que le ministre nous propose comme solution que les élèves en difficulté bénéficieront d'une aide personnalisée pendant les vacances scolaires ! Un peu de sérieux tout de même !

De plus, avec cette proposition, le ministre rompt le principe d'équité entre les élèves puisqu'il juge que pour certains la nécessaire pause entre deux périodes d'enseignement n'a plus lieu d'être et considère que les aides apportées aux élèves doivent l'être hors temps scolaire.

C'est pourquoi, le SNUipp-FSU de l'académie de Grenoble appelle l'ensemble des personnels enseignants à ne pas se porter volontaires pour 6h de soutien pendant les vacances.

Par ailleurs, s'il est nécessaire de se poser ensemble la question de l'après, il faut cesser dès à présent de multiplier les messages contradictoires, culpabilisants et anxiogènes. Il faut au contraire avoir une parole claire et rassurante : si le lien éducatif a été maintenu avec les élèves dans la période de confinement, le fonctionnement normal de l'école s'est arrêté le 13 mars et à la reprise, tous les éléments de programme seront repris en tenant compte de ce temps suspendu : c'est cela qui constituera la continuité des apprentissages due à tous les élèves.

En outre, quels dispositifs allez-vous mettre en place et avec quels moyens pour penser ce retour à l'école, annoncé progressivement dès le 11 mai prochain ? Les attentes des enseignant.es sont fortes. Vos propositions devront être à la hauteur de l'enjeu de cette reprise car les agents du service public d'éducation n'accepteront pas des simulacres d'annonces telles que sait si bien les faire M. Blanquer.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, madame la rectrice de l'académie de Grenoble, en notre sincère et profond dévouement au service public d'Éducation.

Pour les secrétaires départementaux du SNUipp-FSU de l'académie de Grenoble,
Amélie Chaparria et Anne-Sophie Garroté.